

## Factsheet : Problématique bancaire

État de la situation au 19.01.2021

---

### I. En bref

Depuis 2008, les Suissees et Suissees de l'étranger éprouvent de plus en plus de difficultés à ouvrir des comptes en Suisse et/ou à maintenir des relations bancaires avec la Suisse. Dans la plupart des cas, s'ils sont en mesure de le faire, les frais prélevés sont généralement importants ou le dépôt minimal demandé est excessif (p. ex. 100 000 CHF ou même 500 000 CHF).

En 2018, l'échange automatique de renseignements (EAR) a été introduit avec certains États. Depuis, il a été continuellement étendu à d'autres pays. Malheureusement, cette nouveauté n'a pas contribué, comme espéré, à assouplir l'attitude des banques à l'égard de leurs clients de l'étranger. Au contraire, la situation s'est même aggravée ces dernières années en raison des exigences accrues de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) en matière de surveillance et de conformité.

### II. Besoins des Suissees et des Suissees de l'étranger

Pour différentes raisons, les 770 900 Suissees et Suissees de l'étranger ont besoin d'entretenir des relations bancaires avec la Suisse:

- versement des rentes du deuxième pilier sur un compte en Suisse, comme l'exigent certains instituts;
- versements en lien avec une assurance maladie en Suisse, comme l'exigent certains assureurs;
- hypothèques et transactions en lien avec des biens immobiliers en Suisse (loyers/charges);
- condition fondamentale pour avoir la possibilité de posséder un compte bancaire à l'étranger: dans certains pays, il est parfois nécessaire de fournir la preuve d'un revenu six mois après l'établissement sur place pour pouvoir ouvrir un compte bancaire dans ce pays (cette règle est par exemple valable à Singapour);
- pour faire face à l'instabilité financière dans le pays de résidence et se prémunir contre les risques d'une dévaluation massive et d'un blocage des comptes;
- pour régler les dépenses pendant un séjour dans le pays d'origine.

### III. Stratégie et objectifs de l'Organisation des Suissees de l'étranger

L'Organisation continue de revendiquer l'accès aux comptes bancaires, des frais raisonnables et le renoncement aux dépôts minimaux pour les Suissees et les Suissees de l'étranger. Pour y parvenir, elle opère sur différents plans depuis quelques années. Concrètement, elle est intervenue auprès de différents interlocuteurs (association des banques, ombudsman des banques suisses, Département fédéral des finances, surveillant des prix) et elle tente de trouver une solution lors des discussions menées avec

ceux-ci. Elle cherche également à entrer directement en contact avec les différents établissements bancaires. En automne et en hiver 2019/20, divers entretiens ont eu lieu avec des banques cantonales et la banque Valiant.

En outre, la Banque cantonale de Genève (BCGE) s'est entendue sur un partenariat avec l'Organisation des SuisseS de l'étranger. Cette banque ainsi que PostFinance et d'autres établissements financiers se sont déclarés disposés à accepter comme clients les SuisseSes et les SuisseS de l'étranger. Néanmoins, en raison des dispositions légales, ils ne peuvent pas leur proposer toutes les prestations dont ils auraient besoin. Il manque en particulier une solution globale pour les personnes vivant en Amérique du Nord.

Dans le même temps, l'Organisation des SuisseS de l'étranger a augmenté la pression politique sur le thème des banques. Ainsi en octobre 2019, «l'accès sans discrimination aux prestations de PostFinance pour les SuisseS de l'étranger» exigé par le Conseil des SuisseS de l'étranger (CSE) a été discuté avec la conseillère fédérale responsable, Mme Simonetta Sommaruga. Le CSE demande que tous les SuisseS de l'étranger puissent détenir un compte chez PostFinance.

#### IV. Résolutions et décisions du CSE en lien avec la problématique bancaire

- **Décision du Conseil des SuisseS de l'étranger (23 mars 2019)**

Lors de sa réunion, le Conseil des SuisseS de l'étranger a discuté de la proposition d'un membre du Conseil prévoyant une plainte contre PostFinance. Après un long débat, cette proposition a été transformée en décision du Conseil des SuisseS de l'étranger:

*«Nous, SuisseSes et SuisseS de l'étranger, exigeons un accès sans discrimination aux services de PostFinance.»*

- **Résolution du Conseil des SuisseS de l'étranger (25 mars 2017)**

[https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/resolutionen/Resolution\\_Post-Finance.pdf](https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/resolutionen/Resolution_Post-Finance.pdf)

- **Résolution du Conseil des SuisseS de l'étranger (5 août 2016)**

[https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/Stellungnahmen/Resolution\\_Schweizer\\_2\\_Klasse\\_Resolution\\_Suisse\\_de\\_2e\\_classe.pdf](https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/Stellungnahmen/Resolution_Schweizer_2_Klasse_Resolution_Suisse_de_2e_classe.pdf)

- **Résolution du Conseil des SuisseS de l'étranger (15 août 2014)**

[https://www.aso.ch/files/webcontent/CSE\\_140815\\_Resolution\\_Banken.pdf](https://www.aso.ch/files/webcontent/CSE_140815_Resolution_Banken.pdf)

- **Résolution du Conseil des SuisseS de l'étranger (24 mars 2012)**



[https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/resolutionen/24.03.2012\\_Resolution\\_Schweizer\\_Banken.pdf](https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/resolutionen/24.03.2012_Resolution_Schweizer_Banken.pdf)

- **Résolution du Conseil des SuisseS de l'étranger (7 août 2009)**

[https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/resolutionen/07.08.2009\\_Resolution\\_Schweizer\\_Banken\\_ASR\\_protestiert.pdf](https://www.aso.ch/files/webcontent/direction/resolutionen/07.08.2009_Resolution_Schweizer_Banken_ASR_protestiert.pdf)

## V. Interventions parlementaires

Au cours de la dernière période de législature, l'Organisation des SuisseS de l'étranger a aussi soutenu quelques interventions parlementaires sur ce thème:

Abréviations: CE = Conseil des États / CN = Conseil national / CF = Conseil fédéral

N° Curia	Intervention parlementaire	Résultat
<a href="#">19.4181</a>	<b>Interruption des paiements de Postfinance vers Cuba</b>  Interpellation de Filippo Lombardi	CE (05.12.2019): l'auteur est en partie satisfait de la réponse du Conseil fédéral. Les discussions ont cessé, l'auteur de l'interpellation ne siégeant plus au Conseil des États.
<a href="#">18.3007</a>	<b><u>Les banques d'importance systémique doivent mettre à disposition des SuisseS de l'étranger des informations spécifiques à leurs besoins</u></b>  Motion de la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N)	CN (05.06.2018): motion refusée (par 96 voix contre 80 et 9 abstentions).
<a href="#">617.362</a>	<b><u>Postfinance aussi pour les SuisseS de l'étranger</u></b>  Motion de la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N)	CN (11.09.2017): motion adoptée (par 178 voix contre 4 et 7 abstentions).  CE (13.06.2018): motion refusée (par 30 voix contre 9 et 4 abstentions).
<a href="#">17.3511</a>	<b><u>Les banques d'importance systémique doivent permettre à tous les SuisseS de l'étranger de disposer d'un compte dans leur établissement</u></b>  Motion de Filippo Lombardi	CE (19.09.2017): motion adoptée (par 23 voix contre 14 et 6 abstentions).  CN (28.02.2018): motion refusée (par 132 voix contre 48 et 4 abstentions).
<a href="#">17.5289</a>	<b><u>Postfinance. Pourquoi le Conseil fédéral n'entend-il pas aider les SuisseS de l'étranger?</u></b>  Question de Laurent Wehrli	12.06.2017: liquidé





Organisation des  
Suissees de l'étranger

Veillez contacter l'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, pour de plus amples informations (voir page suivante).

Organisation des Suissees de l'étranger  
Alpenstrasse 26  
3006 Berne  
Suisse  
+41 (0)31 356 61 00  
[direction@swisscommunity.org](mailto:direction@swisscommunity.org)  
[www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)

**Avertissement** : l'Organisation des Suissees de l'étranger, SwissCommunity, décline toute responsabilité quant au contenu publié dans cette fiche d'information.

